

Les moyens de lutte contre le phénomène sectaire au Japon

Pascal Zivi, correspondant de l'UNADFI au Japon

Cela fait presque 30 ans que j'habite au Japon et plus de vingt ans que je travaille sur le problème sectaire. C'est ma rencontre, en 1986, avec une famille dont le fils était dans la secte Moon qui m'y a amené.

Maintenant à Sapporo, préfecture de l'île d'Hokkaido, au nord du Japon, je m'occupe d'un bureau de recherche sur les manipulations mentales. Mon principal travail est :

- L'aide aux parents qui ont leurs enfants dans une secte
- Un travail de relation auprès des adeptes et ex-adeptes.
- La prévention et l'information sur le problème des sectes et de leurs manipulations mentales auprès d'un large public.

Actuellement au Japon, sectes religieuses, psychothérapeutiques, politiques et commerciales sont nombreuses ; elles sont en concurrence pour recruter de nouveaux adeptes. Elles vont du micro groupe avec quelques membres jusqu'à la multinationale comme Moon.

Sur le plan juridique, il n'y a pas au Japon de loi spécifique pour enrayer les méfaits des sectes. Il n'existe pas, comme en France, de Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), rattachée aux services du Premier ministre. On ne trouve pas d'associations organisées comme les ADFI.

▮ Les années 80

Dans l'histoire de la lutte contre le phénomène sectaire au Japon, il y a deux époques importantes : les années 80 avec le problème de la secte Moon et les

années 90 avec l'attentat au gaz sarin de la secte du Aum (Vérité Suprême) dans le métro de Tokyo.

Dans les années 80 beaucoup de parents se sont inquiétés devant l'embrigadement de leurs enfants auprès de la secte Moon.

D'abord, ils ont essayé de trouver de l'aide auprès de la police et des politiciens, mais sans aucun succès. Suite à cette situation, ne trouvant vraiment personne pour les aider, certains parents se sont regroupés et ont fondé une association, « Le bureau des victimes de la secte Moon »¹. Depuis sa création, celle-ci a changé plusieurs fois de dirigeants et a subi des modifications. Maintenant son siège est à Tokyo.

Cette association avait pour but de sensibiliser le grand public aux dangers de la secte Moon et de trouver aussi des personnes capables de parler à leurs enfants pour les aider à quitter la secte. Le travail des parents a été très important. Petit à petit, des avocats, pasteurs, professeurs d'université et journalistes ont rejoint l'association.

En mai 1987, 300 avocats ont créé « Le bureau sur les activités de la secte Moon au Japon »². Le but principal de cette organisation est de lutter contre les commerces frauduleux dits spirituels (reikan shoho) pratiqués par la secte, et d'en sauver les victimes. En effet, sous le prétexte de la libération de la malédiction de l'esprit des ancêtres, la secte Moon vend des produits tels que des sceaux, vases, pagodes, ou jus concentrés de ginseng pour des sommes astronomiques, ou contraint à faire des donations au groupe. Les avocats ont recueilli 27787 plaintes en 20 ans, le montant des dommages subis par les victimes s'élève à 96 milliards de yens (environ 870 millions d'euros), et ce montant ne cesse de croître.

Grâce au travail de ces deux organisations, la secte Moon a subi d'importants revers et beaucoup d'adeptes l'ont quittée. Il a ainsi été possible de montrer son véritable visage auprès d'un large public et la secte a perdu de nombreux procès. A la fin de l'année 2009, plusieurs moonistes ont été arrêtés pour commerces frauduleux. Au début de l'année 2010, pour la première fois, il a été reconnu dans un procès à Tokyo que la secte Moon était directement responsable de ces commerces frauduleux. Jusqu'à présent la secte avait déclaré que l'organisation n'avait rien à voir avec ces fraudes et que celles-ci étaient de la responsabilité de certains membres seulement qui agissaient de leur propre chef.

1 Site internet (en japonais seulement) : <http://www12.ocn.ne.jp/~kazoku>

2 Site internet (en anglais) : <http://www1k.mesh.ne.jp/reikan/english/index-e.htm>

Fin des années 80 et depuis 1995

En 1986, la secte Aum a déposé une requête auprès de la municipalité de Tokyo afin d'obtenir le statut d'association religieuse. Pour qu'un groupe obtienne ce statut au Japon il faut qu'il réponde à trois critères :

- Exister depuis trois ans
- Posséder ses locaux et ses propres lieux de culte
- Autoriser ses adeptes à entrer ou à sortir librement du groupe.

Avant cette requête, beaucoup de parents d'adeptes avaient prévenu les autorités japonaises et la municipalité de Tokyo du danger de Aum. Ceux-ci se sont vivement mobilisés pour qu'Aum n'obtienne pas le statut d'association religieuse. Mais leurs avertissements sont restés sans effet.

En 1989, les parents ont fondé le « Midori-kai » (Association de l'Espoir) dont le but était de prévenir des dangers de Aum et d'aider ceux qui voulaient faire sortir leurs enfants de la secte. Quelques mois plus tard, l'avocat qui travaillait avec les parents, Monsieur Sakamoto, sa femme et leur enfant d'un an ont été enlevés par les membres de Aum. C'est seulement en 1995 que l'on a retrouvé leurs restes dans des forêts de trois différentes préfectures du Japon.

Le président actuel du « Midori Kai », Monsieur Nagaoka, qui s'est opposé à Aum avant même que le groupe n'obtienne le statut d'association religieuse, déclare avec raison : « Si nos avertissements avaient été écoutés à partir de cette époque, la vie de beaucoup de personnes aurait été épargnée ». Pour s'être opposé à la secte parce que son fils était devenu adepte, Monsieur Nagaoka a été victime d'une attaque au gaz ; il y a miraculeusement échappé, mais est toujours sous traitement médical.

En 2010 le « Midori kai » continue ses activités qui sont :

- Soutenir les parents qui ont encore leurs enfants dans la secte,
- Aider les parents dont les enfants en sont sortis
- Faire en sorte que Aum ne puisse pas reprendre librement ses activités.

Depuis deux ans, le « Midori kai » envoie des pétitions pour essayer d'obtenir du

gouvernement que les adeptes condamnés à mort ne soient pas exécutés.

Pour les adeptes qui ont quitté la secte Aum au mois de juin 1995, Monsieur Takimoto Taro, avocat à Tokyo, a créé l'association du « Kanaliya no uta » (La chanson du canari).

L'association du « Kanaliya no uta » a pour principaux buts d'accueillir les adeptes à leur sortie et de les aider à se réinsérer dans la société japonaise. Bien qu'il s'agisse d'une petite association, son travail est très important. Jusqu'à présent Monsieur Takimoto s'est occupé de nombreux ex-adeptes de Aum et même d'une des filles du gourou, qui a quitté la secte. Cette association travaille étroitement avec le « Midori kai ».

Après l'attentat du métro de Tokyo par la secte Aum, un certain nombre de japonais ont pris conscience du danger des sectes et de la nécessité d'avoir une association nationale de lutte contre le phénomène sectaire au Japon. Au mois de novembre 1995, a été créée la « Japan Society for cult prevention and recovery »³ (association japonaise pour la prévention contre les sectes et la réinsertion). Les personnes qui s'occupent de cette association sont des ex-adeptes et leurs parents, des pasteurs, des prêtres bouddhistes, des psychothérapeutes, des professeurs d'université et des avocats. Son siège est à Tokyo, elle ne possède pas d'antenne dans les autres régions du Japon. Ses buts principaux sont, premièrement d'accueillir et d'aider les familles et personnes victimes des différentes sectes, deuxièmement d'étudier les principes et méthodes des groupes sectaires et troisièmement d'informer le grand public sur le danger des sectes.

« La chanson du Canari », est le titre d'une chanson japonaise qui raconte qu'un canari qui est enfermé dans sa cage a oublié comment pouvoir chanter. La chanson dit que parce qu'il a oublié comment chanter, il ne sert à rien ; mais la chanson se termine en disant que si on le remet dans un milieu approprié pour lui, il se souviendra comment chanter de nouveau. Monsieur Takimoto et les ex-adeptes du Aum ont pensé à cette métaphore car les personnes qui sont manipulées ressemblent, dans un certain sens, à ce canari. Dans la secte, à cause de la manipulation, les adeptes ont oublié beaucoup de choses sur eux mêmes, leur famille, la vie etc. De ce fait lorsqu'ils quittent la secte ils ne peuvent plus être utiles dans notre société. Mais si on les aide à trouver un milieu approprié pour pouvoir se réinsérer, tout comme le canari a pu se souvenir comment chanter, eux pourront se souvenir aussi comment reprendre une vie normale, être utile à eux-mêmes et à notre société.

3 Site internet (page en anglais) : http://www.jspr.org/index_E.htm

Pour cela elle organise des séminaires dans le Japon et publie des livres sur le sujet. Elle a produit deux vidéos, une pour expliquer les manipulations des sectes et une autre pour expliquer aux parents comment aider leurs enfants à quitter une secte et à se réinsérer dans la société.

Au début de l'année 2002, Madame Kawazaki Kyoko, femme pasteur qui travaille depuis 25 ans sur les problèmes sectaires, a décidé après avoir pris sa retraite, de fonder le centre « Inochi no ie » que l'on peut traduire en français par « la maison de la vie ». Ce centre ressemble au « Wellspring Retreat and resource center » créé par le Docteur Paul Martin dans l'état de l'Ohio aux Etats-Unis.

« Inochi no ie » accueille les ex-adeptes de toutes les sectes. Ceux-ci parlent avec Madame Kawazaki des expériences qu'ils ont vécues au sein de leur groupe, des différents problèmes psychologiques qu'ils rencontrent et des manipulations mentales. Ils peuvent aussi rencontrer et parler avec des ex-adeptes d'autres sectes. Beaucoup de parents viennent aussi à ce centre pour apprendre comment aider leurs enfants.

Dans cette lutte contre le phénomène sectaire au Japon, je voudrais encore présenter le travail de Monsieur William Wood, pasteur américain qui vit au Japon depuis 1976. Pour aider les victimes des sectes pseudo-chrétiennes, il a créé l'association, « World of Thruth Ministries Japan ». Il travaille plus particulièrement sur les Témoins de Jehovah et a été l'un des premiers à publier des livres expliquant les manipulations de cette organisation. Ces livres ont fait connaître le vrai visage de cette secte à un large public. William Wood a aidé un nombre important d'ex-Témoins de Jéhovah dans leur réinsertion.

Nous travaillons ensemble sur le problème des personnes victimes d'abus spirituels au sein des églises et des communautés chrétiennes⁴.

▮ Sectes et politique

Comme vous pouvez le constater, les moyens de lutte contre le phénomène sectaire au Japon existent et sont actifs, mais la réalité est que leurs travaux restent encore limités. Quelle en est la raison ? Je pense qu'il est important de se tourner vers le gouvernement japonais et de poser plusieurs questions :

4 Pascal Zivi a publié en 2007 un livre sur les abus spirituels dont BULLES a rendu compte dans le n°93 (ndlr)

- Pourquoi après les attentats au gaz sarin perpétrés dans la ville de Matsuyama et dans le métro de Tokyo par Aum, le gouvernement n'a-t-il pas fait une loi pour lutter contre les méfaits des sectes ?
- Pourquoi n'a-t-il pas renforcé ou encore modifié la loi sur le statut d'association religieuse afin d'éviter que n'importe quel groupe puisse facilement l'obtenir ?
- Pourquoi n'aide-t-il pas les associations qui luttent contre le phénomène sectaire ?

Mais la réponse est simple : des partis politiques très influents marchent main dans la main avec certaines sectes, en particulier avec les sectes multinationales, comme en témoignent les ex-adeptes. Ainsi, au moment des élections, les représentants de ces partis viennent rencontrer les adeptes et leur demandent de voter pour eux. Ensuite, les dirigeants de ces sectes expliquent à leurs adeptes que pour suivre la volonté de Dieu il faut voter pour ces politiciens qui sont venus les solliciter. Les adeptes sont aussi envoyés dans les bureaux de ces partis pour aider aux différentes préparations des élections. Les sectes savent très bien comment exploiter les services qu'elles rendent à ces politiciens pour se protéger.

Un autre problème très important est que certaines sectes multinationales ont leur propre parti politique qui leur donne la possibilité d'avoir une grande influence sur la vie politique japonaise.

Cette situation est vraiment nuisible et tant qu'elle durera, il sera très difficile, voire même impossible, que des lois soient adoptées pour arrêter les méfaits des sectes et que le gouvernement Japonais reconnaisse et soutienne les associations qui luttent contre les sectes.

Toutes les personnes qui travaillent contre le phénomène sectaire au Japon sont très conscientes de ce problème politique. Malgré cela, elles ne renoncent pas et chaque jour continuent à aider les victimes et essaient de faire prendre conscience aux gens du danger que représentent les sectes.

